

CAHIER **B**

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Dimanche-Matin

LIVRAISON A DOMICILE

839-4659

Rencontre des premiers ministres

Lévesque satisfait du "nouveau" fédéralisme

♦ OTTAWA — Le premier ministre René Lévesque était d'avis, hier, que la rencontre des premiers ministres provinciaux au lac Meech avec M. Brian Mulroney marquait le "retour potentiel à un fédéralisme sagement plus coopératif que ce qu'on a connu depuis quelques années".

par J.-Jacques SAMSON

Quelques minutes plus tard, l'autre pas était fait dans la normalisation des relations Québec-Ottawa. Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, s'est présenté parmi les premiers invités à la réception offerte pour l'ouverture officielle de la Délégation du Québec à Ottawa, à quelques pas de la colline parlementaire.

L'établissement de la délégation a d'ailleurs été souligné par la présence d'une imposante brochette de ministres fédéraux: M. Clark, M. Marcel Masse, M. Roch LaSalle, M. Robert de Cotret, M. John Crosbie, M. André Bissonnette, Mme Monique Vézina, M. Benoît Bouchard, les premiers ministres Howard Pawley et Jim Lee, M. Bud Drury, président de la Commission de la capitale nationale, M. Bernard Roy, chef de cabinet de M. Mulroney et le sénateur Arthur Tremblay étaient au nombre des invités qui ont accepté l'invitation.

M. Lévesque a expliqué au lac Meech en fin d'après-midi avoir passé un "très, très bon après-midi".

Les priorités discutées par les premiers ministres provinciaux en vue de la grande conférence des premiers ministres sur l'économie les 14 et 15 février à Regina rejoignent exactement en fait le discours du gouvernement Lévesque depuis quelques mois.

"Emplois, emplois, emplois!", a lancé M. Lévesque pour résumer le premier des trois volets principaux des échanges. Les premiers ministres ont discuté des moyens pour rendre complémentaires les efforts pour soutenir l'entraînement des jeunes au travail et le recyclage des travailleurs affectés par le virage technologique.

Ces deux éléments constituaient le coeur du plan de relance du gouvernement Lévesque l'an dernier.

Deuxièmement, les premiers ministres ont abordé les problèmes relatifs à la concurrence des produits canadiens sur le marché international, une autre priorité du gouvernement du Québec. Les chefs de gouvernement provinciaux ont enfin discuté des priorités régionales au Canada.

Le dossier constitutionnel

M. Lévesque a indiqué qu'il rencontrera M. Mulroney en décembre et que le dossier constitutionnel

sera abordé à cette occasion seulement. "Le Québec aura toujours et doit avoir un statut spécial", a-t-il simplement résumé sur sa position. M. Lévesque a soigneusement évité de dévier à l'orthodoxie, hier. Il s'est fait prier pour commenter la rencontre devant la presse et a choisi ses formules pour ne pas voler le spectacle en s'isolant de la belle harmonie affichée par ses collègues des autres provinces.

"Il y a toujours des divergences mais on n'en fait pas un plat pour l'instant", a-t-il dit prudemment.

Même retenue sur les discussions entreprises sur l'universalité des programmes sociaux. Les principes

de base de la gratuité et de l'accessibilité des services de santé doivent être maintenus, affirme-t-il catégoriquement. "C'est une des grandes plumes à notre chapeau."

Par contre, il est vrai que des discussions se font sur d'autres programmes comme les allocations familiales universelles et "je ne vois pas pourquoi elles ne se feraient pas", a-t-il repris hier.

M. Lévesque, pas plus que ses collègues, ne s'est braqué non plus sur d'éventuelles réductions des programmes de transfert fédéraux. Il s'agit pourtant à tous les cinq ans de l'un des enjeux principaux du fédéralisme.



Entouré de MM. René Lévesque et Bill Davis, un fumeur de pipe, le premier ministre Brian Mulroney semble littéralement envahi par la fumée. On peut également apercevoir le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan.

Des rencontres au moins une fois par année

♦ LAC MEECH (d'après PC) — A l'issue de près de quatre heures de réunion, retirés dans le parc de la Gatineau, les premiers ministres provinciaux et le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, ont convenu de se revoir, au moins une fois par année pour se concerter sur les politiques économiques.

Prince-Edouard, M. James Lee, le porte-parole de la conférence des premiers ministres provinciaux.

Il faisait ainsi écho au désir d'une plus grande harmonie entre les deux paliers de gouvernement exprimé par le premier ministre Brian Mulroney.

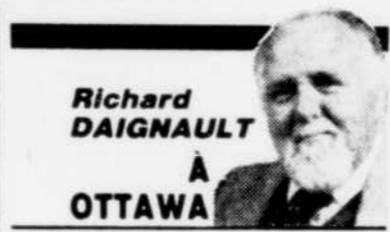
"Il y a une reconnaissance de part et d'autre que la relance économique passe par le laboratoire d'une plus grande collaboration fédérale-provinciale", a dit M. Mulroney, à l'issue de la rencontre. "Le début est prometteur", a-t-il

dit après avoir rencontré les 10 représentants des provinces dont sept sont d'allégeance conservatrice.

"On a parlé des façons de mettre fin aux chevauchements, de se consulter, des choses qui font partie des demandes communes des provinces depuis 14 ans", a lancé le premier ministre ontarien, M. Bill Davis.

Turner a choisi de s'attaquer à la crédibilité de Mulroney

♦ John Turner a décidé de détruire la crédibilité de Brian Mulroney au lieu de s'attaquer à ses politiques austères et contraignantes.



Richard DAIGNAULT OTTAWA

Conseillé par ceux-là mêmes qui l'ont conduit à la boucherie du 4 septembre, les Tom Axworthy et compagnie, M. Turner cherche à ternir l'image du nouveau premier ministre au lieu de mettre de l'avant ses politiques de rechange.

M. Turner croit avoir beau jeu car, pendant la campagne électorale, Brian Mulroney n'y est pas allé avec le dos de la cuiller en promettant des emplois, la réduction des taux d'intérêt et la relance de l'économie.

C'est en promettant la mise en oeuvre de politiques qu'il était incapable d'instaurer que M. Mulroney s'est fait élire, a clamé M. Turner sur le ton de l'indignation. Puis il a lancé:

"Ils n'ont jamais eu l'intention de tenir leurs promesses car ils savaient dans quel état étaient les finances du pays... Le premier ministre a promis des emplois, des

emplois et encore des emplois. Que nous a-t-il servi? Des coupures, des coupures et encore des coupures."

Evidemment M. Turner est pressé de faire périr dans les sondages la popularité sans précédent de M. Mulroney et de son parti. Deux Canadiens sur trois appuient le nouveau gouvernement. Mais est-ce possible de détruire la popularité des conservateurs en les accusant de ne pas tenir leurs promesses?

Le peuple exerce en cette matière de promesses électorales une bienveillante tolérance acquise par l'expérience humaine.

Tout le monde aura constaté que la tromperie et le manque de sincérité, si indignes soient-ils des rapports entre gouvernements et gouvernés, sont généralement acceptés avec indulgence alors que dans la vie privée ils provoqueraient une forte indignation.

Les peuples démocratiques, sachant déjà que les hommes politiques se font marchands d'illusions pour se gagner la faveur de l'électorat, observent d'un oeil exercé leurs ruses et leurs feintes.

La véritable opposition au gouvernement actuel devra en être une qui repose sur des énoncés politiques différents.

Car la vraie question c'est de savoir en fin de compte si les libéraux et les conservateurs sont au fond d'accord sur la nouvelle politique d'austérité du gouvernement fédéral.

S'ils sont en désaccord, ils devront le dire et M. Turner devra mettre de l'avant ses solutions.

Les libéraux peuvent bien crier sur tous les toits que M. Mulroney a été élu sous de fausses représentations mais cela ne leur servira à rien si, tout compte fait, ils sont d'accord avec sa politique d'austérité et ne présentent aucune solution de rechange.

Dans ce dernier cas, les fortunes libérales dans l'opinion risquent de se gâter encore davantage.

Nouvelle prière

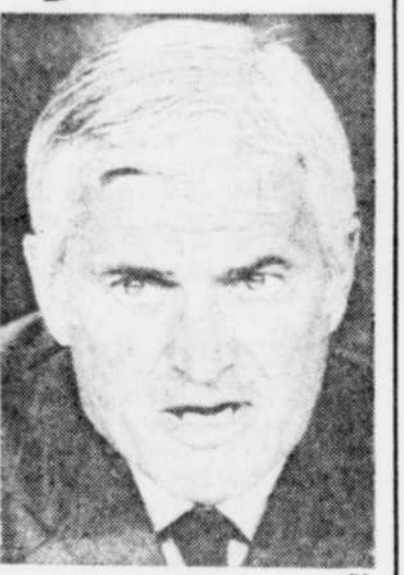
Les sénateurs se sont entendus sur la formule d'une nouvelle prière, courte et mieux adaptée à la réalité contemporaine.

Cette prière est celle qui est récitée par le président du Sénat au début de chaque séance.

Elle a été récitée pour la première fois lors de la première séance après l'ouverture de la nouvelle session.

En voici le texte: "Seigneur Dieu, daigne protéger notre reine et bénir les Canadiens. Dirige-nous dans nos travaux; fais que ton esprit anime nos délibérations pour qu'ainsi assemblés, nous servions toujours mieux la cause de la paix et de la justice dans notre pays et dans le monde. Amen."

La Chambre des communes toutefois est incapable de s'entendre sur une nouvelle formule de prière et continue de réciter la longue



M. John Turner: "Ils n'ont jamais eu l'intention de tenir leurs promesses".

oraïson énumérant tous les membres de la famille royale d'Angleterre et priant "humblement" pour le Royaume-Uni, le Canada et tous les autres royaumes de Sa Majesté.

Malgré les louables efforts de l'ex-député créditiste de Montmagny, Adrien Lambert, appuyé unanimement par les Communes, pour permettre au grand public d'assister à la récitation de la prière, le huis clos demeure en vigueur aux Communes comme au Sénat.

SPÉCIAL "FIN D'ANNÉE"



BMW 1984 NEUVES IL N'EN RESTE QUE 3!

- 533iA Automatique, opale. Etait à 36 190\$ **SPECIAL 33 200\$**
- 528i 5 vitesses, bourgogne. Etait à 31 095\$ **SPECIAL 28 800\$**
- 318i 5 vitesses, bleue, air climatisé. Etait à 22 407\$ **SPECIAL 21 000\$**

B.M.W. DU PRÉSIDENT
733iA automatique, opale. Etait à 45 550\$ **SPECIAL 37 500\$**

automobiles Jalbert inc.
Concessionnaire autorisé BMW
1, boul. Central, Duberger, Qué. G1P 3V3
Tél.: Vente: (418) 681-5514 - Service: (418) 681-5515
Pièces: (418) 681-5516

FINI DE VOUS BRÛLER AVEC DES CHAUDRONS SANS POIGNEE
622-3636 monsieur CHAUDRON
SPECIAL D'AVANT LES FETES
• batteries de cuisine
• chaudières • Presto
• coutellerie • verrerie
8325, Henri-Bourassa (coin 83e Rue)
Réparation de tous chaudières

ACHAT - ECHANGE DIAMANTS - OR ARGENT - PERLES
• Dépositaire officiel des montres. Concorde, Omega, Michel Herbelin, Seiko, Pulsar.
OUVERT LE SAMEDI DE 10h A.M. À 4h P.M.
LEONARD TOUSSAINT INC.
330, 1re Rue, Québec (entre les 3e et 4e Avenues)
522-8750 - 522-6395

BOTTES D'HIVER et SOULIERS

50%

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT au **SALON ITALIEN**

670, St-Joseph est, Québec Mail Centre-Ville
(rabais en vigueur à notre magasin du Mail Centre-Ville seulement)

L'heure d'Or

Qu'on se le dise. Les restaurants Saint-Germain servent avec plaisir un **breuvage gratuit** (thé, café ou lait) à toute personne de 65 ans ou plus.

Tous les jours, de 14 h à 16 h.

RESTAURANTS

CHARLESBOURG 5350, Henri-Bourassa	SAINTE-FOY 2750, ch. Sainte-Foy
SILLERY 1525, Sheppard	HÔTEL ST-LAURENT 3135, ch. St-Louis

saint-germain

Réduction du nombre de commissions scolaires

Le Québec économisera \$30 millions par année

◆ La réduction du nombre de commissions scolaires qui passera de 250 à 150 avec le projet de loi 3 sur la réforme scolaire permettra au gouvernement, à moyen terme, des économies annuelles de l'ordre de \$30 millions.

par Damien GAGNON

C'est ce qu'a précisé, hier, au SOLEIL le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, au cours d'une entrevue à l'occasion du début des travaux de la commission par-

lementaire de l'éducation sur le projet de loi 3.

Il s'agit de consultations particulières qui se limiteront à entendre une vingtaine d'organismes du milieu scolaire, un large débat ayant eu lieu au début de l'année lors de la commission parlementaire sur le défunt projet de loi 40.

A l'ouverture des travaux de la commission, M. Bérubé a qualifié d'objectif non négligeable les économies substantielles qui seront réalisées avec le projet de loi 3 par une réduction du nombre d'ad-

ministrations scolaires.

Toutefois, ces économies ne seront pas réalisables au cours des deux premières années de la mise en application de la réforme. M. Bérubé parle plutôt, pour ces deux années, de dépenses supplémentaires de l'ordre de \$10 à \$20 millions annuellement, le temps nécessaire pour résorber les mises en disponibilité du personnel des commissions scolaires, résultat de la réduction de leur nombre.

Toujours selon M. Bérubé, la troisième année d'opération ne devrait

pas comporter d'économie et de dépense supplémentaire alors qu'à partir de la quatrième année, les économies seront de l'ordre de \$30 millions, soit en 1990, compte tenu que le projet de loi sera en application en juin 1986.

M. Bérubé s'empresse d'ajouter que ces économies profiteront à l'amélioration de la qualité des services éducatifs.

Lors des audiences sur le projet de loi 40, des intervenants avaient reproché à l'ex-ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin de ne pas préciser les coûts de la réforme. M. Laurin se contentait d'affirmer qu'elle ne générerait pas de dépense supplémentaire.

Hier, M. Bérubé n'a remis aucun document faisant état d'une réduction possible des coûts en éducation à l'appui de ses propos.

Au cours de cet entretien, le ministre de l'Éducation a également insisté sur la nécessité de faire adopter le projet de loi avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale pour la période des Fêtes, sinon la mise en application prévue pour le premier juillet 1986 devra être retardée d'un an.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) devait être le premier organisme à se faire entendre devant la commission.

Mais le président de cet organisme, M. Jacques Chagnon, a fait valoir qu'il ne pouvait prendre position avant d'avoir consulté les commissions scolaires qui ont été convoquées à une assemblée spéciale pour le 24 novembre.

Après une longue consultation, les membres de la commission ont convenu de tenir une autre journée d'audiences le 27 novembre pour entendre les représentants de la FCSCQ.

La commission ne devait pas prolonger au-delà de vendredi ses audiences. En faisant cette dérogation, M. Bérubé a dit tenir compte du fait que la FCSCQ est un intervenant majeur dans le système d'éducation.

Yves Bérubé a trop reculé, selon Ryan

◆ La critique de l'opposition en matière d'éducation, M. Claude Ryan, reproche au ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, d'avoir trop reculé sur le projet de réforme scolaire.

par Damien GAGNON

Ce reproche, le député d'Argenteuil l'a fait lors de son message à la commission parlementaire de l'éducation qui amorçait, hier, des consultations sur le projet de loi 3 qui remplace le projet de loi 40 sur la réforme scolaire.

Selon les propos de M. Ryan, si le projet de loi 40 survalorisait l'école au point de réduire la commission scolaire à un rôle de station service, le projet de loi 3 inflige un enterrement de première classe à l'idée maîtresse du projet initial qui était celle de l'école communautaire et responsable.

Il a soutenu que l'opposition a toujours indiqué qu'il fallait responsabiliser davantage l'école bien qu'elle n'approuvait pas la manière

dont le gouvernement entendait le faire.

M. Ryan n'a toutefois pas précisé davantage sa pensée sur le sujet ni sur les autres thèmes traités, préférant d'abord entendre les opinions et recommandations des divers groupes que se feront entendre en commission parlementaire.

Il a tenu à signaler que l'opposition accueille avec satisfaction certaines améliorations qu'apporte le projet de loi 3 mais qu'il ne saurait être question, à ce stade, qu'elle donne son adhésion au projet gouvernemental.

"Nous ne saurions accepter en particulier que les groupes de citoyens qu'ont voulu protéger les Pères de la Confédération en rédigeant l'article 93 de la constitution, soient réduits aux misérables ghettos confessionnels esquissés dans le projet de loi 3".

Le projet de loi 3 ramène les territoires des commissions scolaires catholiques et protestantes de Montréal et de Québec à leur dimension de 1867.

M. Ryan a également émis des réserves quant au mode d'élection des commissaires d'écoles et aux pouvoirs qu'il entend se réserver le gouvernement.

Le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, a qualifié d'ambigüe la position du député d'Argenteuil. Il parle de grands principes mais il ne les articule jamais.

Il affirme que le projet de loi 3 responsabilise davantage l'école puisqu'il est prévu une décentralisation de pouvoirs vers l'école là où les parents le désirent et en accord avec les responsables au niveau de la commission scolaire.

La différence avec le projet de loi 40, c'est qu'il n'impose pas un modèle de décentralisation mais laisse au milieu la responsabilité de choisir ce qui lui convient, d'ajouter M. Bérubé.

Par ailleurs, l'Association des commissions scolaires protestantes, dont les représentants témoignaient hier en commission parlementaire, a fait savoir qu'une action judiciaire serait entreprise cette semaine contre le projet de loi 3 parce qu'il menace des droits constitutionnels.



L'ancien premier ministre Pierre Trudeau a posé en compagnie du président de la Fondation du prix de la paix Albert-Einstein, M. Norman Cousins, après qu'on lui eut remis le prix.

Le prix Einstein de \$50,000 remis à Pierre Trudeau

◆ WASHINGTON (PC) — Les dirigeants politiques du monde devraient s'engager davantage dans des "politiques de paix", a affirmé hier l'ancien premier ministre Pierre Trudeau, alors qu'il recevait le prix de \$50,000 de la Fondation du prix de la paix Albert-Einstein.

Selon M. Trudeau, qui a été choisi le printemps dernier lauréat 1984 de la fondation, les chefs de gouvernements ont trop souvent été absents des tentatives visant à régler l'impasse dans les négociations sur les armes nucléaires.

Lors d'un dîner offert en son honneur, auquel participaient environ 200 personnes, dont plusieurs célébrités, M. Trudeau a déclaré que la dépendance des chefs d'États face aux ministres, ambassadeurs, technocrates et négociateurs en ce qui regarde les problèmes posés par les armements est telle que "les responsables nucléaires des deux puissances tiennent le monde en otage".

"Les hommes politiques ont déjà dit que la guerre était une chose trop importante pour être confiée aux généraux, mais ils se comportent comme si la paix était une question trop complexe pour qu'ils s'en occupent eux-mêmes", a dit l'ancien premier ministre du Canada.

Dans son discours, il a laissé entendre que les dirigeants de l'Est et de l'Ouest se sont engagés dans des "politiques de guerre" en accordant beaucoup d'attention aux budgets militaires et aux armements. Il a rappelé que les membres de l'Alliance atlantique ont tous "contribué à la course aux armements" comme c'était leur devoir et il a donné l'exemple du Canada qui a autorisé les essais du missile américain Cruise.

Plus au premier plan

Constatant que les chefs de gouvernements "ne sont pas

vraiment impliqués dans des politiques de paix", M. Trudeau a estimé que l'OTAN peut servir de tribune aux dirigeants pour participer davantage à la recherche de la paix.

M. Trudeau était accompagné de l'actrice canadienne Margot Kidder, qui milite pour le gel des armements nucléaires. Il a profité de l'occasion pour répéter les thèmes de la campagne en faveur de la détente entre l'Est et l'Ouest qu'il a menée l'hiver dernier durant quatre mois.

Mais M. Trudeau, qui a quitté en juin son poste de premier ministre, a affirmé qu'il ne prévoyait pas jouer un rôle de premier plan dans le débat sur le nucléaire, pas plus qu'il n'entend poursuivre sa propre mission de paix, en préparant des rencontres avec le président Reagan ou le leader soviétique Constantin Tchernenko.

"Non, je n'ai pas de projets", a-t-il par ailleurs déclaré sur un ton irrité en conférence de presse, devant les questions insistantes des journalistes sur ses projets d'avenir.

"Écrivez ce que vous voulez", a-t-il dit avec un haussement d'épaules.

M. Trudeau a aussi indiqué qu'il ne pensait pas que la guerre nucléaire était imminente ou inévitable, "mais je crois cependant qu'une guerre nucléaire totale est possible", a-t-il ajouté.

Parlant de MM. Reagan et Tchernenko, il a dit: "Dans mon esprit aucun d'eux n'est malveillant. Chacun souhaite profondément que le mauvais génie ne sortira jamais de sa lampe", a-t-il dit.

Il a réitéré un des aspects majeurs de sa mission de paix, en plaidant en faveur d'une rencontre des cinq principales puissances nucléaires, soit les États-Unis, l'Union soviétique, la Chine, la France et la Grande-Bretagne.

EN BREF

Charron s'implique

◆ MONTREAL (PC) — L'ex-ministre Claude Charron estime que la lettre des 12 ministres "radicaux" publiée dans les journaux de samedi ne constitue en rien un compromis dans le débat interne qui a cours au Parti québécois relativement à l'enjeu de la prochaine élection.

C'est la décision de tenir une élection référendaire qu'il faut défaire, déclare-t-il à ses anciens collègues, dans une lettre ouverte publiée hier dans le quotidien La Presse. Le seul fait de retirer la petite phrase disant qu'un vote pour le PQ sera un vote pour la souveraineté ne change rien selon lui au fond de la question.

L'ex-ministre ne croit pas que tenir une élection référendaire est une "proposition banale" puisqu'elle signifierait à coup sûr la défaite du PQ.

Avertissements à Vallières

Le député libéral de Richmond Yvon Vallières a reçu deux avertissements de la part du président de l'Assemblée nationale pour retirer des paroles jugées antiparlementaires à l'endroit du ministre des Transports.

Le député demandait si la distribution de subventions du ministre Jacques Léonard n'était pas une "petite gimmick de politicien patrouneux".

M. Vallières a feint l'innocence et demandé au président Richard

Guay de lui préciser quelles étaient les paroles que ce dernier jugeait antiparlementaires.

Irrité, le président a donné un second avertissement à M. Vallières et lui a retiré le droit de poser une question additionnelle, soutenant qu'il avait fait perdre du temps à l'Assemblée et que la période des questions était terminée.

Le député de Richmond s'est excusé.

Clark fait des fermetures

◆ OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a annoncé hier la fermeture d'une ambassade et de quatre consulats canadiens à l'étranger.

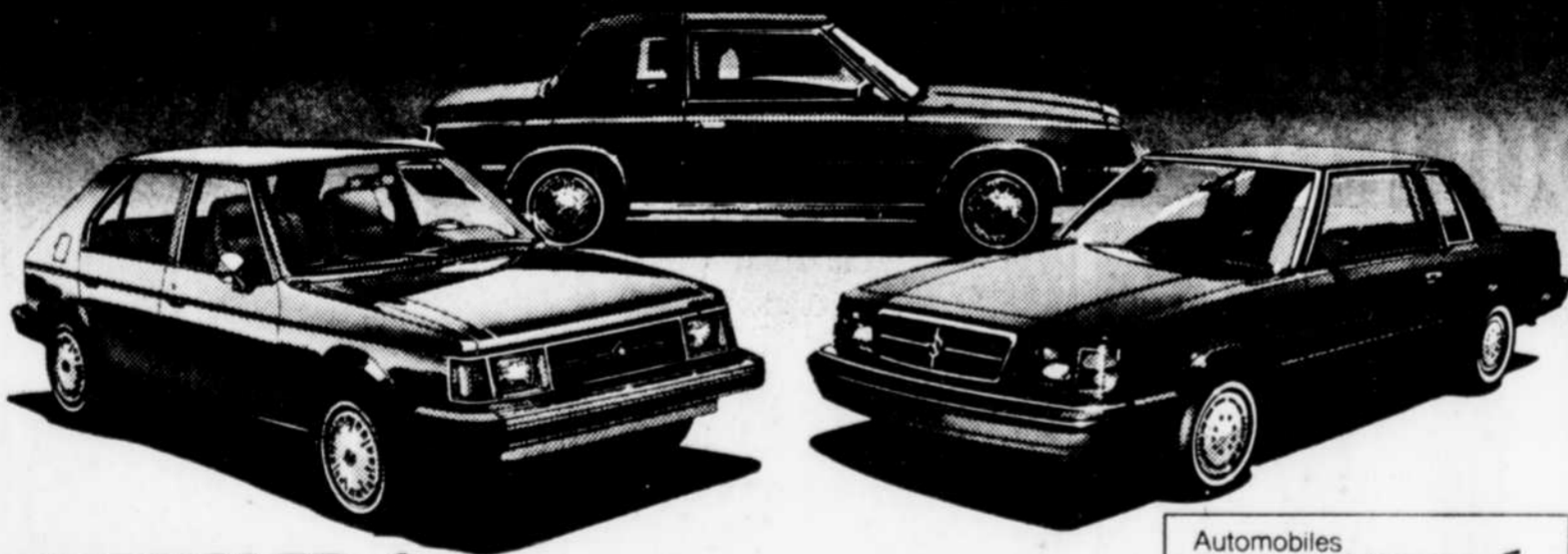
L'ambassade canadienne à Ouagadougou (Haute-Volta), les consulats à Birmingham (Alabama), Rio de Janeiro (Brésil), Nouvelle-Orléans (USA) et Bordeaux seront fermés et le poste d'ambassadeur au Fonds pour l'alimentation et l'agriculture des Nations-Unies à Rome - confié à l'ex-ministre de l'Agriculture M. Eugene Whelan par l'ex-premier ministre Pierre Trudeau - a été aboli.

Le ministre a aussi fait remarquer que les gouvernements des pays concernés ont été assurés que les fermetures ne reflètent en aucune façon une diminution ni de l'intérêt du Canada envers ces pays ni de l'engagement du gouvernement canadien de continuer à entretenir de bonnes relations politiques et économiques avec eux.

SUPER PROMOTION

BOUCHES DOUBLES

VOYEZ LA GAMME COMPLÈTE DES MODÈLES 1985
OU ENCORE, PROFITEZ DE L'ÉCOULEMENT DES
84 À PRIX TRÈS BAS.




CHRYSLER 
Tu m'étonneras toujours!

Le monde merveilleux
de Chrysler chez nous,
un monde d'étonnement!

Automobiles
BEAUPRÉ
Ltée Dodge • Chrysler
• VENTE • LOCATION
2400, rue Dalton Ste-Foy
653-5212

De la
CAPITALE 
DODGE CHRYSLER
Ltée
• VENTE 225, rue Marais
• LOCATION Ville Vanier
687-2604

fournier
Plymouth Chrysler Inc.
• VENTE 48, route Kennedy
• LOCATION Lévis
837-2411

du vallon 
Chrysler Plymouth Ltée
• VENTE • LOCATION
2015, boul. Charest ouest
Ste-Foy **687-5510**

DOSSIERS

ANALYSE

Luttes intestines au Sénat américain

Mission difficile pour Reagan

Le président Ronald Reagan n'a que deux ans devant lui pour faire adopter par les deux Chambres du Congrès un maximum de ses projets. En effet, dès 1986, un tiers du Sénat fera à nouveau face à des élections, et si jamais les Américains sont désillusionnés par les performances du président, ils pourraient se retourner contre les républicains, qui pourraient ainsi perdre leur faible majorité au Sénat. Notre collaborateur à Washington, Yves Gilson, analyse les difficultés qui attendent le président à son second mandat.

◆ Avec une majorité réduite de deux sièges au Sénat et une Chambre demeurant fermement démocrate, les républicains voient venir avec appréhension le second mandat du président Ronald Reagan.

par Yves GILSON
(collaboration spéciale)

Pour pouvoir continuer sa "révolution" sans trop de problèmes, le président aurait dû compter sur une percée républicaine à la Chambre et maintenir un Sénat largement majoritaire. Mais les électeurs en ont décidé autrement. Ils ont accordé au président un mandat de popularité mais ont rejeté le mandat idéologique sur lequel comptaient les républicains pour pouvoir prétendre à une victoire complète.

Les Américains ont voté pour l'équilibre politique: une Maison-Blanche républicaine mais un pouvoir législatif démocrate. Même les électeurs républicains ont envoyé le message au président. Un républicain sur cinq a avoué avoir voté démocrate dans les élections sénatoriales et de la Chambre pour ne pas donner un chèque en blanc au président.

Luttes intestines

Ronald Reagan peut toujours compter sur un Sénat à majorité républicaine. Mais il ne doit pas crier trop vite victoire car l'efficacité des sénateurs dépendra de plusieurs facteurs. Et pour l'instant, ce sont les luttes d'influence qui prédominent plutôt que l'allégeance au parti.



Le sénateur Jesse Helms

Ce qui est convoité, c'est le poste prestigieux de président de la Commission sénatoriale des affaires étrangères. Celui qui détient ce poste a la lourde tâche de faire passer les budgets destinés à l'aide à l'étranger. Les ventes d'armes et les nominations des membres du corps diplomatique et de certains membres du département d'Etat. Puisque le sénateur Charles Percy (Illinois), qui détenait ce poste depuis 1981, a été battu lors des élections, la place est vacante. Mais trouver quelqu'un capable de remplir ce poste sans porter ombrage à l'administration relève de la haute acrobatie.

Premier candidat possible: Jesse Helms (Caroline du Nord). Lors de sa campagne électorale, Helms a promis à ses électeurs qu'il resterait à la tête de la Commission agricole. L'économie de la Caroline du Nord repose en partie sur la culture du tabac, domaine assez peu pris en considération par l'administration Reagan qui aurait plutôt tendance à supprimer l'aide fédérale. Mais les conservateurs au Sénat poussent pour que le sénateur Helms reconsidère sa promesse. S'il le fait et qu'il devient président de cette commission, celle-ci prendra un sérieux virage à droite.

En effet, tandis que le département d'Etat et la Maison-Blanche ont fait preuve ces dernières semaines d'une attitude plus modérée vis-à-vis de l'Amérique centrale et de l'Union soviétique, Helms mène une politique complètement différente. Il s'est fait le champion de la "nouvelle droite", aussi bien politiquement qu'idéologiquement. Jesse Helms ne cache pas ses liens avec le révérend Jerry Falwell, leader de la "droite religieuse" et Roberto d'Aubuisson, leader de la droite salvadorienne.

Jesse Helms s'est opposé aux tentatives de rapprochement de Jose Napoleon Duarte avec les rebelles salvadoriens. Par contre, il supporte fermement l'aide militaire américaine aux rebelles nicaraguayens anti-sandinistes. Il se considère excellent ami de Taiwan alors que l'administration Reagan s'est rapprochée de la Chine. Bref, le département d'Etat ne cache pas que la nomination de Helms troublerait la politique de modération menée actuellement par George Schultz et que ses relations avec le Sénat risquent d'être explosives.

L'administration Reagan est elle-même divisée entre les conservateurs du Pentagone (qui verraient d'un bon oeil la nomination de Jesse Helms) et les modérés du département d'Etat et de la Maison-Blanche.

Le deuxième candidat pour ce poste est le sénateur Richard Lugar (Indiana). Celui-ci est par contre très bien considéré par la



Le président Ronald Reagan aura fort à faire s'il veut faire passer ses projets au cours des deux prochaines années. On le voit ici en prière avec des élèves d'une école secondaire.

Maison-Blanche et le département d'Etat. Mais il a d'autres ambitions et plus particulièrement celle de devenir le leader de la majorité au Sénat.

Maintenant, imaginons que Lugar devienne le leader de la majorité au Sénat et que Helms garde la présidence de la Commission agricole. Le prochain à pouvoir briguer le poste de président de la Commission des affaires étrangères est Charles Mathias (Maryland), un défenseur du contrôle des armements nucléaires et de meilleures relations avec Moscou... ce qui mettrait en rogne les conservateurs.

Le "moins mauvais" schéma pour le président serait finalement d'avoir Helms aux affaires étrangères, contrebalancé par Lugar comme leader de la majorité. Mais, il y a toujours des mais...

Elections 86 et... 88

Le sénateur Richard Lugar voudrait prendre la place de leader de la majorité, place laissée vacante

par la retraite sénatoriale en janvier de Howard Baker (Tennessee). Mais il n'est pas le seul. Quatre autres candidats sont prêts également à prendre cette place. Celui qui offrira le plus de résistance à Lugar sera Bob Dole (Kansas). Et cela pour une raison bien simple: ce président de la Commission sénatoriale des finances se prépare aux élections de 1988 et le poste de leader de la majorité est un tremplin tout trouvé pour obtenir la reconnaissance de l'électorat.

Bob Dole n'est pas le seul sénateur républicain à se préparer déjà aux élections de 1988. Il y a Jack Kemp (New York) qui favorise encore plus de réductions fiscales et Howard Baker qui, en tant que leader de la majorité, a offert une image de modéré. Au fil des mois, ces candidats "présidentiels" risquent de jouer la sympathie de l'opinion publique américaine plutôt que la loyauté au président. Et d'autres également risquent de faire faux bond à l'administration Reagan.

En 1986, un tiers du Sénat fera à nouveau face à des élections, c'est-à-dire 22 républicains et 12 démocrates. Si, comme c'est en général le cas, les Américains sont désillusionnés des promesses faites par le président des Etats-Unis pendant sa campagne, ils risquent de se venger et de réélire suffisamment de démocrates pour renverser la majorité au Sénat. Pour éviter de perdre leur siège, les sénateurs républicains qui devront défendre leur place en 1986 risquent également de s'écarter de la politique menée par le président.

Finalement, tout en conservant une majorité républicaine au Sénat, le président Reagan n'en est pas plus à son aise. Les jeunes loups montrent déjà leurs dents pour 1988. Certains républicains se positionnent pour avoir la meilleure place au Sénat et 1986 risque d'être un tournant important dans le soutien au président. Ronald Reagan a moins de deux ans pour faire passer un maximum de ses propositions. Après, il sera sans doute trop tard.

La défense contre les missiles

Un projet réalisable mais déstabilisant

◆ La "guerre des étoiles" n'est plus seulement un thème de science-fiction. Elle est présente dans les préoccupations des états-majors, au moins en Union soviétique et aux Etats-Unis.



par René BEAUDIN

Cette idée est au coeur du changement de stratégie de dissuasion et de guerre nucléaire des Etats-Unis annoncé l'an dernier par le président Reagan. D'ici l'an 2000, soutient le chef de l'Etat, les Etats-Unis se protégeront d'une attaque nucléaire par des moyens défensifs déployés dans l'espace, plutôt que par la menace d'une riposte massive susceptible d'infliger à l'agresseur des dommages intolérables, comme c'est le cas depuis 30 ans.

Il s'agira d'intercepter les missiles au moment de leur lancement avant qu'ils n'atteignent leurs cibles. Evalué à près de \$500 milliards, ce système de défense contre les missiles fait appel aux technologies les plus futuristes et les plus prometteuses, que ce soient les armes à énergie dirigée, les faisceaux de particules ou le rayon laser. Si elle doit avoir lieu, la prochaine guerre mondiale sera gagnée ou perdue dans l'espace.

Le débat soulevé par le président Reagan porte sur deux questions fondamentales: la faisabilité technique et la signification politique et stratégique du projet.

Un physicien français, M. Marceau Felden, vient de publier le premier livre en langue française sur la question. *La guerre dans l'espace*. M. Felden est professeur de physique nucléaire et de physique des plasmas. Spécialiste des problèmes

La guerre dans l'espace est à l'ordre du jour. Américains et Soviétiques se préparent à faire de l'espace le champ de bataille décisif d'une guerre éventuelle. Un physicien français, M. Marceau Felden, vient de publier le premier livre en langue française sur la question depuis que, l'an dernier, le président Reagan a annoncé que les Etats-Unis se doteraient d'un système de défense contre les missiles d'ici l'an 2000. René Beaudin commente le livre du professeur Felden.

d'énergie, il a participé à maints programmes de recherches militaires faisant appel à l'énergie dirigée et à l'informatique.

Projet réalisable

A certaines conditions, soutient-il, le projet est réalisable.

La presque totalité des 327 pages de *La guerre dans l'espace* est centrée justement sur la démonstration de cette possibilité. Cela devient d'ailleurs même par endroits un peu lourd pour celui qu'obsèdent les considérations politiques et stratégiques. Cette lourdeur est cependant inévitable tant sont complexes les variables technologiques et scientifiques du projet — faussement surnommé d'ailleurs — "Star War".

L'auteur dresse en outre le bilan et l'état de la recherche soviétique et américaine en cette matière.

Bien qu'elles n'occupent, hélas, que quelques pages de *La guerre dans l'espace*, les considérations politiques et stratégiques du projet sont néanmoins soulevées. L'auteur le juge au moins provisoirement déstabilisant.

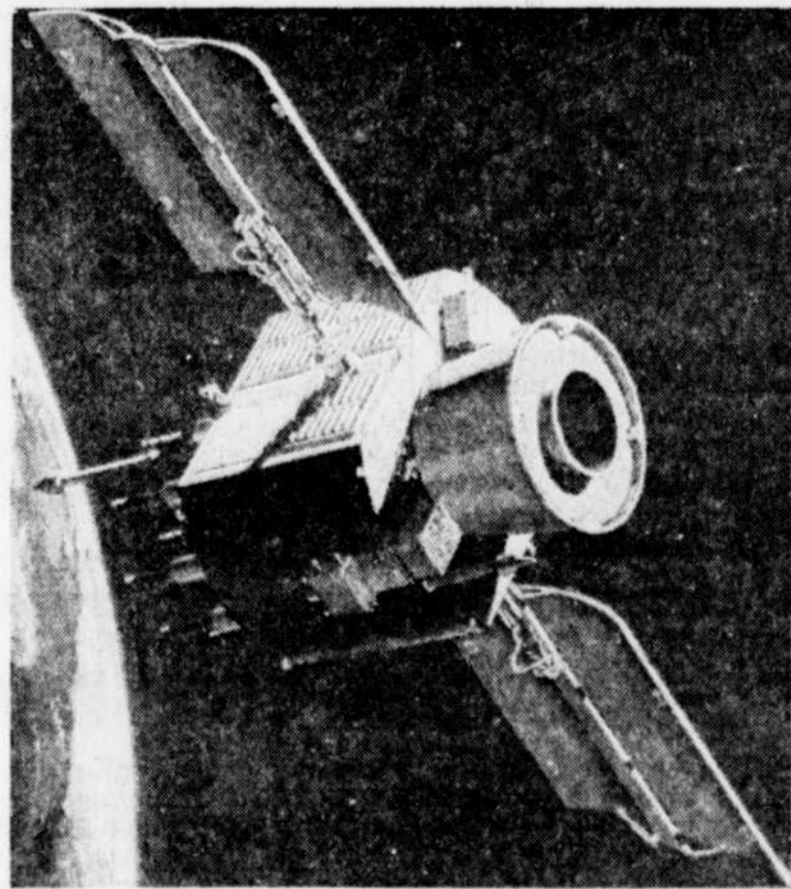
à la merci de l'adversaire pour lancer une attaque préventive.

"Chacune des deux superpuissances ne peut décider seule de déployer dans l'espace un tel système puisque le risque pour l'autre serait intolérable", en conclut M. Felden.

"Toutefois, souligne-t-il, dans le contexte actuel, force est de constater, malgré les déclarations officielles, qu'il y aurait en quelque sorte un risque de "lâchage" américain de l'Europe en cas d'accord entre les deux grands sur un tel système de défense."

Efficacité limitée

Parce que ce système de défense contre les missiles intercontinentaux est impuissant contre les engins de portée intermédiaire — les SS-20, Pershing-2 et Cruise — déployés de part et d'autre du rideau de fer. A cause de leur temps de vol beaucoup plus réduit (de dix à quinze minutes), de leur séjour éphémère dans la haute atmosphère (deux minutes), les euromissiles échappent à la vigilance des systèmes spatiaux anticipés. Ceux-ci ne protégeront que les superpuissances. Les Etats-Unis seraient-ils prêts à s'impliquer dans la mise au point d'un second système de défense contre les missiles, faisant appel à une technologie différente et coûteuse, à seule fin de rassurer leurs alliés eu-



L'espace est déjà militarisé. Les satellites sont déjà les yeux et les oreilles des états-majors.

ropéens?

Ceux-ci ont d'autres motifs d'être inquiets.

"Jusqu'à présent, lit-on dans *La guerre des étoiles*, l'agression soviétique contre l'Europe risquait d'être payée trop cher, mais la situation devrait totalement changer si les deux superpuissances s'autoneutralisaient dans l'espace. Ainsi, curieux paradoxe, les deux systèmes opposés que sont ceux des Etats-Unis et de l'Union soviétique sont en train de construire une stratégie rendant la guerre à nouveau possible en Europe".

Un premier grand débat sur la défense contre les missiles a agité les Etats-Unis à la fin des années soixante et au début des années 70. Les premiers accords sur la limitation des

arsenaux stratégiques de 1972, interdisant à toutes fins utiles le déploiement d'un système complet de défense contre les missiles, a clos ce débat. L'opposition des Européens a exercé un certain rôle dans le renoncement des Etats-Unis à la défense contre les missiles. Mais cette opposition ne fut pas décisive. Si les Etats-Unis ont finalement renoncé à la défense contre les missiles c'est tout simplement parce qu'elle s'annonçait d'une efficacité douteuse.

Les objections européennes oscillent entre deux inquiétudes contradictoires: celle du "lâchage" américain et celle de la guerre nucléaire limitée au seul vieux continent. A cet égard le débat, au moins en ce qui concerne les Européens,

ressemblera à celui sur les euromissiles.

Et comme lors du premier débat sur la défense contre les missiles, il y a fort à parier que les objections européennes n'auront guère de poids.

Un débat différent

Le contexte du débat n'est plus le même.

Le projet est jugé réalisable, contrairement à il y a quinze ans.

En second lieu, le "culte de l'offensive", qui dominait la pensée stratégique américaine à cette époque, ne soulève plus le même engouement. La course aux armements livrée en cette matière a abouti, en tout cas en ce qui concerne les Américains, à une insécurité grandissante. La précision des missiles et des ogives est devenue telle que, nous disent les stratèges américains, l'invulnérabilité de la force de frappe américaine, fondement de la dissuasion, est maintenant chose du passé.

En second lieu, les doctrines de dissuasion traditionnelle deviennent psychologiquement et moralement difficiles à plaider. Une doctrine stratégique qui fait tout autant peur aux populations qu'il s'agit de "protéger" qu'à l'ennemi virtuel, en leur promettant un sort identique, est, particulièrement en régime constitutionnel et pluraliste, voué à la faillite morale, peu importe qu'elle soit à l'origine de près de 40 ans de paix armée, dès lors qu'en cas de guerre elle conduit à l'apocalypse.

Il y a fort à parier que c'est en ce sens que le président Reagan interprétera l'apparent chèque en blanc du 6 novembre.

1.—Marceau Felden, *La guerre dans l'espace*, collection "Stratégies", Editions Berger-Levrault / Boreal Express.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Une autre victoire morale

Les "victoires morales" sont de nouveau à l'ordre du jour de la cynique chronique québécoise des relations de travail. Après 33 jours de grève illégale à l'hôpital psychiatrique Saint-Julien, de Saint-Ferdinand-d'Halifax, les quelque 700 employés syndiqués à la CSN reprennent aujourd'hui le collier, comme si de rien n'était. Ou tout comme. Tout ceci, grâce à la politique intercession gouvernementale.



par
Roger Bellefeuille

Il ne faut pas se leurrer. L'entente de retour au travail intervenue hier n'est qu'une absolution générale pour des gestes qualifiés, il y a à peine une semaine tant par le premier ministre que par son ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, d'injustifiables.

Car sans présumer des recommandations du Tribunal d'arbitrage, ni aucunement mettre en doute l'intégrité de ses membres, la cause apparaît plutôt tordue dès le fil de départ.

Les 25 syndiqués frappés de congédiement pour grève illégale sont-ils plus coupables que les centaines d'autres épargnés de cette sanction pour encore d'obscures raisons. En enclenchant ce processus de licenciement partiel, la partie patronale se plaçait dans une situation d'arbitraire, à moins d'aller jusqu'au bout de cette logique sans quartier à la Reagan.

En invitant les syndiqués à retourner à leurs postes, tout en laissant une faction dehors, c'était par ailleurs bien mal connaître cette solidarité qui s'exprime encore davantage dans une petite localité rurale comme Saint-Ferdinand, où le tissu social est encore tricoté serré, où l'individualisme et l'anonymat des grands centres urbains n'ont pas encore vraiment pris racine.

Tout le monde doit applaudir au dénouement de cet aberrante crise dont la cause connue apparaît bien anodine eu égard aux armes utilisées. Et compte tenu aussi des véritables et innocentes victimes, les quelque 700 malades psychiatriques et déficients mentaux. Une fois de plus, leurs droits stricts à des soins continus et de qualité ont été mesquinement bafoués et piétinés, alors que les droits syndicaux d'une dizaine de détenteurs et détentrices de postes abolis n'étaient même pas en cause.

Le ministre des Affaires sociales a eu beau répéter l'assurance donnée par la partie patronale que la situation à l'intérieur était sous contrôle, n'empêche qu'une telle prise d'otages est constamment un affront à la dignité humaine. Ni ce gouvernement, ni ceux qui l'ont précédé n'ont eu le courage politique de prendre vraiment le taureau par les cornes afin de civiliser des rapports de force qui n'ont comme ataviques conséquences que l'affrontement ultime et débridé.

Même la notion de services essentiels dans un milieu hospitalier répugne à toute rationalité, puisqu'elle ne fait qu'avaliser juridiquement, et sous le couvert d'un fallacieux sens civique, la réduction de soins et de services à des malades.

Le conflit de Saint-Julien ne devait plus durer. Les syndiqués peuvent bien crier à la victoire morale. Ils obtiennent tout ce qu'ils réclamaient, dont la négociation du contesté réaménagement de postes à l'origine du litige. Une mesure qui ne vise qu'à mieux adapter un régime de soins à une population institutionnelle vieillissante.

Leur contestation a cependant atteint la démesure. Elle devrait inciter leurs chefs, les centrales syndicales, à ne pas trop se faire tirer l'oreille pour revoir, avec l'Etat, et comme le soumet le président du Conseil du trésor, le cadre actuel de négociation. Avant que la tolérance sociale n'atteigne son point limite.



LE MONDE VU D'ICI

Les cliquetis de Managua

Les tanks circulent dans Managua, capitale du Nicaragua, les avions supersoniques américains y fendaient l'air jusqu'à tout récemment, les magasins n'ont plus rien à offrir, le café pourrit sur place pendant que la jeunesse du pays apprend à tirer du fusil, Washington hésite entre les propos belliqueux et la reconnaissance du droit à l'autodétermination de ce pays centre-américain.

Les pièces de l'échiquier bougent rapidement, depuis la réélection du président Ronald Reagan précédée de peu par la victoire des sandinistes dans une consultation d'où s'était exclue la principale force d'opposition mécontente des règles du jeu.

Du côté sandiniste, la bonne foi révolutionnaire acquise au cours des années de lutte contre la sanglante dictature de la famille Somoza s'essouffle sous les coups du dogmatisme. Même l'Internationale socialiste a mal digéré le refus du pays frère de retarder les élections dans l'attente d'un contexte plus favorable.

Plus encore, le score relativement faible obtenu par le parti gouvernemental, à peine les deux tiers des votes alors qu'une élection bien organisée, dans des circonstances identiques, devrait approcher les 90 ou 95 pour 100 en faveur du parti au pouvoir, démontre une

instabilité certaine des forces de gauche.

Cette faiblesse électorale peut expliquer la réaction presque hystérique des autorités politiques du Nicaragua, leur décision de mobiliser toutes leurs forces armées au moment même où le monde agricole a besoin de tous les bras pour la récolte du café.

On assiste présentement, à Managua, à une opération camouflage où le gouvernement, dans la plus pure tradition des pays en voie de dictature, détourne vers l'extérieur l'attention de ses citoyens pour leur faire oublier les apâtres de la vie quotidienne.

Au même moment, rapporte le New York Times, les Nicaraguayens fortunés peuvent s'acheter leur alcool et leur magnétoscope à leur guise dans un magasin réservé, à la seule condition de payer en dollars bien solides.

Les Américains, de leur côté, s'amuse à tout faire pour déstabiliser un gouvernement pas encore élu démocratiquement, il est vrai, mais librement choisi par le sang de 50,000 Nicaraguayens morts au cours de la guerre de libération, sans compter les victimes de plus de 40 ans de pouvoir absolu.

Washington hésite, balance entre les faucons et les colombes. Idéologiquement, la position de M. Reagan est claire. Les Etats-Unis ne

peuvent tolérer un autre Cuba dans la mer des Antilles. Invoquant la vieille doctrine Monroe du début du siècle dernier, aucune puissance étrangère n'a accès au continent américain.

Cet impérialisme patent a déjà été déjoué une fois par Fidel Castro, qui a troqué les fusées soviétiques de Nikita Khrouchtchev contre la reconnaissance du droit à la survie par John Kennedy.

Mais en assimilant automatiquement la théorie de la libération nationale et sociale des révolutionnaires sandinistes à une alliance avec l'autre impérialisme, celui de l'URSS, les tenants de la ligne dure, aux USA, maintiennent le débat dans un cul-de-sac.

Que les Marines s'approprient à envahir le Nicaragua, peu de gens sensés y croient. Les Américains se révèlent hypersensibles à toute perte de vie militaire à l'étranger. Si quelques milliers de terroristes libanais ont forcé leur départ de Beyrouth, que penser de l'effet de la résistance de 300,000 miliciens armés contre une éventuelle invasion?

L'anticommunisme des Etats-Unis risque de leur jouer des mauvais tours. La démocratie nord-américaine ne donne aucun droit de regard sur l'installation de McDonald's dans les capitales du Tiers-monde au seul nom de la libre entreprise.

Raymond GIROUX

BILLET

Le p'tit gars de St-Sauveur

On sait avec quel sentiment de fierté notre nouveau premier ministre, Brian Mulroney, aime s'identifier comme le "p'tit gars de Baie-Comeau". Pour lui donner la réplique, les libéraux avaient et ont toujours leur "p'tit gars de Shawinigan", Jean Chrétien.

Si on se dit un "p'tit gars de...", c'est qu'on est, ou prétend l'être, fier de ses origines, humbles plus particulièrement. Rarement en effet entend-on quelqu'un dire qu'il est un "p'tit gars de Westmount" ou de la "Grande-Allée". Un "p'tit gars", c'est quelqu'un qui a commencé au pied de l'échelle et qui, par sa débrouillardise, son intelligence et son travail, a fini par connaître le succès.

Raoul Jobin est disparu depuis dix ans, déjà! Visitant l'exposition consacrée aux costumes de notre grand ténor je me disais que, de fait, Raoul Jobin était vraiment un "p'tit gars de chez nous", encore plus, un "p'tit gars de Saint-Sauveur".

Disons d'abord que Raoul Jobin ne s'appelait pas Raoul mais "Roméo". Très jeune, j'étais membre de la chorale des enfants de la paroisse Saint-Sauveur et, Roméo Jobin, ténor de l'Opéra de Paris, était alors l'idole, le modèle de tous ceux qui croyaient avoir de la voix. Quel plaisir, quel festin musical lorsque, à la faveur de vacances à Québec, Roméo Jobin venait chanter à la grand-messe, invité du maître de chapelle, le professeur Emile LaRoche. Qui n'a pas entendu Jobin chanter "Les Rameaux" dans l'église Saint-Sauveur n'a jamais vraiment vibré à la voix d'un artiste.

Roméo n'étant pas un prénom bien "distingué" dans le Paris de l'époque, notre compatriote le changea, empruntant celui de son père, Raoul Jobin. Ce dernier possédait un commerce rue Durocher, face aux fameuses Halles Saint-Pierre. Raoul Jobin gravit ensuite tous les échelons du succès et fit une carrière internationale remarquable.

Même s'il n'avait pas à le proclamer pour s'assurer des "bravos", Raoul Jobin resta toujours fidèle à ses origines. Ce "p'tit gars de Saint-Sauveur" a plus que mérité, l'exposition que le Grand Théâtre de Québec lui consacre.

Paul-A. AUDET

RÉPLIQUE

Tous ces silences du "redresseur de torts"

Note: Devant les accusations lancées par le directeur de l'éditorial dans un commentaire publié dimanche, le 11 novembre, un groupe de journalistes qui ont travaillé à la couverture des événements de l'été 84 ont tenu à exprimer leur désaccord sur certaines conclusions de M. Dumais. Voici la réponse des journalistes:

On veut bien voir ce qu'on veut voir. Encore une fois, cet adage s'est vérifié dimanche avec l'éditorial de Jacques Dumais.

En s'appuyant sur le dossier de Pierre Boulet qui portait sur la manipulation des médias par Québec 84, notre directeur de l'éditorial vient d'identifier ceux qui ont péché: les journalistes affectés à la couverture de Québec 84. Nous n'en tirons pas les mêmes conclusions.

Samedi, Pierre Boulet rapporte les propos du professeur Florian Sauvageau qui soutient que "si les médias avaient été plus critiques, on n'aurait peut-être pas eu le désastre qu'on a connu". Le jour-

naliste prend bien garde de confondre médias et journalistes.

Le lendemain, on assiste à une brillante entreprise de mystification de M. Dumais. Selon lui, ce ne sont pas les médias qui sont coupables mais les journalistes qui "ont abandonné leur mission première de collecte de faits bruts et critiques aux stratèges de la communication artificielle embauchés par la foire nautique".

Habilement, Jacques Dumais confond médias et journalistes. Pour la très grande majorité des lecteurs qui ne sont pas au courant du processus de décision dans des entreprises de presse, le raccourci est compréhensible. De la part du directeur de l'éditorial, il s'agit là d'un procédé inacceptable et surtout méprisant pour les journalistes qui ont couvert cet événement dans des conditions difficiles sur le plan professionnel.

De façon superficielle et sans aucune rigueur, M. Dumais ne ménage pas ses accusations. Sans aucune preuve, il affirme que les jour-

nalistes n'ont tout simplement pas fait leur travail, ont caché des informations en s'autocensurant de façon consciente ou inconsciente, ont épousé servilement le délire promotionnel de Québec 84 et ont témoigné d'une complaisance tout à fait étrangère à l'ABC du métier de journaliste.

Il poursuit sa leçon de journalisme en écrivant avec justesse, cette fois, que "la mission sociale des scribes vise d'abord, que cela plaise ou non, à colliger des faits positifs et négatifs fidèles à des réalités souvent fort complexes, du particulier au général".

Dans l'article de Pierre Boulet publié samedi, le groupe de recherche de M. Sauvageau souligne, à juste titre, que les politiques de marketing des médias sont plus développées que les politiques d'information laissant entendre que de cette façon, les médias se font plus facilement "enfirouper" par les manipulateurs. On cite les exemples plutôt gênants du SOLEIL et de Radio-Canada qui, dès l'an der-

nier, avaient cru sur parole les mêmes manipulateurs quand ils disaient que Québec 84 serait un gros événement.

Dans son éditorial, M. Dumais prend à partie ce "marketing qui flatte le public mais qui escamote aussi son droit de tout savoir et le devoir de ses journalistes de tout dire", mais il ne va pas plus loin.

Notre redresseur de torts fait quelques oublis. Ou bien M. Dumais ne sait pas ce qu'il dit ou bien il ne suit pas la doctrine qu'il prône en taisant certaines vérités gênantes. Qui est responsable de cette politique d'information axée sur le marketing? Le silence de M. Dumais est significatif.

En tant qu'un des principaux cadres de la rédaction au SOLEIL et coresponsable de la politique d'information, où était M. Dumais lorsqu'il a été question de la politique de couverture de Québec 84 et de son suivi? Où était-il lorsque LE SOLEIL est intervenu comme partenaire commercial dans Québec 84? Pourquoi tous ces silences?

M. Dumais conclut que l'information complète est à la base même du métier que nous faisons et que les journalistes doivent donc troquer la presse contre le dépassement vis-à-vis de cette priorité absolue. Le moins que l'on puisse dire, c'est que M. Dumais a encore quelques croûtes à manger avant de faire des leçons de journalisme.

Ont signé la réponse à l'éditorial de M. Dumais: Guy Dubé, Louis Tanguay, Pierre Pelchat, Michel Samson.

• Québec 84 est l'épiphénomène d'une manipulation plus globale encore de la presse par les "vendeurs de salades". Les journalistes, syndiqués ou cadres, ainsi que les médias qui les emploient furent des victimes consentantes du marketing "mer et monde". Tel était le sens de l'éditorial décrié. Mais par delà tout marketing de presse, qui d'autres que les journalistes détiennent le pouvoir d'informer le public sans complaisance et avec vigilance?

Jacques DUMAIS

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone 647-3388

ÇA ET LÀ

Traversier de l'île aux Coudres: Léonard tend une perche

(Lettre adressée à M. Raynald Tremblay, maire de Saint-Louis de l'île aux Coudres)

Je désire, par la présente, donner suite à notre rencontre du 20 septembre et à vos lettres subséquentes, relativement au service du traversier qui dessert l'île aux Coudres.

Les services de la Société des traversiers du Québec font partie des moyens mis en place par le gouvernement pour atténuer les difficultés d'accès aux régions éloignées ou isolées et la contribution gouvernementale équivalait à 66 pour 100 des coûts d'exploitation de la STQ, soit un montant de plus de \$15,8 millions pour l'exercice 1983-1984. Cette somme ne tient pas compte des montants alloués à l'entretien des quais et du renouvellement de la flotte. Dans ce contexte, le rôle de la STQ est d'offrir le meilleur service au meilleur coût possible tout en maintenant un haut niveau de sécurité et de fiabilité. (...)

Au cours de l'exercice 1983-1984, le gouvernement a assumé 75 pour 100 du coût d'exploitation du service de l'île aux Coudres, une proportion supérieure à l'ensemble du réseau, soit un montant de \$1,9 million.

Les habitants de l'île aux Coudres bénéficient de la gratuité du service pour eux et leur véhicule moyennant l'émission d'un laissez-passer et d'une vignette annuels au coût de \$7 chacun, ce qui représente les frais d'administration du système. Cette politique

de gratuité compte pour près de la moitié du déficit encouru.

Je suis sensible aux difficultés de communication qui peuvent éprouver les populations qui habitent des territoires difficiles d'accès et je suis prêt à étudier des moyens d'améliorer les services disponibles de façon réaliste.

Lors de notre rencontre, il m'est apparu prioritaire d'évaluer d'abord les moyens susceptibles d'assouplir le contrôle des laissez-passer et des vignettes et d'améliorer les horaires en dehors de la saison estivale et je vous invitais alors à désigner un participant à un groupe de travail, incluant un représentant de la STQ et un de mon ministère, qui serait chargé de me proposer des éléments de solution. Un membre de mon cabinet vous a réitéré mon invitation lors d'une conversation téléphonique au début d'octobre. Les journaux du 10 octobre m'ont appris votre refus de cette offre.

La participation d'un représentant de l'île aux Coudres est essentielle à l'élaboration de solutions adéquates et je compte sur votre collaboration en vue de désigner cette personne le plus tôt possible, dans l'intérêt de nos concitoyens de l'île aux Coudres.

Jacques Léonard
ministre des Transports
Québec



Les résidents de l'île-aux-Coudres ont manifesté à plusieurs occasions afin d'obtenir la gratuité pour tous sur le traversier.

À DROITE TOUTE

Ces molasses qui nous gouvernent

Messieurs les gouvernants, quand allez-vous vous décider à gouverner? Vous laissez tout faire. Un cas entre plusieurs: les grèves. Vous laissez souffrir les gens, quand allez-vous vous décider à agir? Grève dans les hôpitaux, dans les transports, les écoles, etc. Qu'attendez-vous pour interdire ces arrêts de travail ridicules et surtout injustifiés. Pourquoi ces gens font-ils la grève? Pour un 2 ou 3 pour 100 de plus en salaire qu'ils perdront aussitôt en augmentation du coût de la vie.

Pratiquement aujourd'hui tout le monde en général est largement rémunéré. Vous êtes prêts à faire souffrir des milliers de personnes pour un bénéfice ridicule, quelques heures en moins ou quelques sous en plus par semaine. C'est tellement grave, on arrête les trains, on ferme la moitié des hôpitaux, les écoles, ce n'est pas important que le peuple en souffre, tant qu'on n'aura pas gagné sa Petite Lubie on ne cédera pas.

Un exemple qui heureusement

ne nous touche pas à Québec. Il s'agit de la grève des transports de Montréal, c'est la 16 ou 17e. Que ces gens sont donc à plaindre, ils font un travail si harassant. Prenons le métro par exemple, à part faire partir et arrêter leur train que peuvent-ils bien faire? Bien assis sur leur derrière, un compartiment privé, bien tranquille, tout est automatique et prévu d'avance et ces gens veulent nous faire croire qu'on ne leur rend pas justice. Si vous n'êtes pas satisfaits, démissionnez et dans quelques minutes tous vos postes seront comblés. Pensez un peu à ceux qui se cherchent du travail.

J'en reviens au début, messieurs les gouvernants, vous vous faites élire pourquoi? Accomplissez votre tâche ou démissionnez. Nous sommes écoeurés des molasses qui sont supposés nous gouverner et qui laissent tout faire. N'ayez crainte pour votre cote de popularité, un peu de fermeté la fera remonter.

G.-E. Pouliot
L'Ange-Gardien

Cancer syndical

Face aux nombreuses grèves illégales, sauvages et accompagnées de vandalisme (particulièrement odieuses dans le domaine hospitalier), déclenchées ces dernières années par des syndiqués irresponsables, je me pose la question: qui, en fin de compte, a reçu du peuple le mandat de faire la loi chez nous? Le Parlement démocratiquement élu par toute la nation, ou le cancer syndical, régenté en sous-main par une minorité d'activistes d'extrême gauche qui rêvent de faire du Québec un Etat marxiste-léniniste à la manière d'un second Nicaragua?

Or, messieurs les parlementaires, si vous vous souciez de conserver la confiance que le peuple attache encore aux pouvoirs publics dont il vous a confié la gestion, ne laissez pas bafouer plus longtemps l'autorité qui vous a été consentie par vos concitoyens. Sinon, nous basculerons peu à peu, au fil des ans, dans l'anarchie souhaitée par une clique de démagogues forcenés dont les sympathies soviétisantes ne sont plus un secret pour personne.

Il serait souhaitable qu'un sondage sérieusement mené nous révèle l'opinion du citoyen sur l'activité corrosive, désstabilisatrice pour notre économie, pratiquée par certaine forme particulièrement malsaine et venimeuse de syndicalisme que nous avons toléré, notamment dans le monde de l'enseignement, avec une passivité sans borne qui n'a que trop duré. Syndicalisme qui n'a plus rien à voir, d'ailleurs, avec ce que ces révolutionnaires en herbe ap-

pellent pompeusement "la défense des droits des travailleurs". Qui aura ce courage? Et je parle ici d'un sondage authentique, et non pas un de ces sondages bidon de quelques "chercheurs" de l'université Hugh Hambleton (pardon, de l'université Laval), qui risquerait d'être furieusement biaisé en faveur de la gauche syndicale.

Faute de vigilance, nous pourrions faire, dans un quelconque avenir, la triste expérience du régime des fiers-à-bras professionnels et des fauteurs de troubles patentés, sous la gouverne d'une poignée d'intellectuels marxistes-léninistes omnipotents dont une horde de brutes endoctrinés constituerait le bras armé. Et ce jour-là, la démocratie aura vécu, avec le Parlement qui l'incarnera.

Aujourd'hui, ils descendent dans la rue pour manifester, par exemple, leur appui à une révolution "prolétarienne" au Chili ou au Salvador. Devons-nous attendre que, d'ici quelques années, ils en arrivent à venir nous casser la gueule dans nos maisons et à nous jeter sur le pavé (pour s'installer à notre place), sous prétexte que nous sommes de "sales bourgeois capitalistes et exploitateurs du peuple"?

C'est que moi, voyez-vous, je n'ai pas encore digéré le saccage du chantier LG-2, à la baie James, et cette farce monumentale de "règlement à l'amiable" qui a sanctionné bêtement cette orgie syndicale et "prolétarienne" de première grandeur. Et vous?

Pierre Villeneuve
St-Pétronille
Île d'Orléans

Des protecteurs de pornocrates?

(Lettre adressée au ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson)

Depuis plusieurs années déjà, des groupes comme le nôtre, ainsi que de simples citoyens et citoyennes se voient refuser par le ministère de la Justice québécois le droit de voir appliqué au Québec l'article 159 du code criminel en ce qui a trait à la pornographie. Des hommes comme vous et Me Jean-François Dionne se permettent de faire obstacle à

l'acheminement aux tribunaux des plaintes déposées en bonne et due forme par la population. Pourtant, une jurisprudence s'accumule qui démontre que ce matériel, lorsqu'il est porté devant les tribunaux, est le plus souvent reconnu obscène et ses diffuseurs condamnés. Pourquoi et jusqu'à quand en sera-t-il autrement au Québec?

Plus spécifiquement, il importe que vous sachiez que nous avons assemblé et déposé à

la Sûreté du Québec plus tôt cette année une plainte détaillée contre un certain nombre de diffuseurs de vidéos pornographiques. Comme toutes les autres plaintes venant de la population, notre effort s'est buté à l'opposition de Me Jean-François Dionne qui exerce depuis plusieurs années son droit de veto personnel sur l'application de l'article 159 au Québec.

Aujourd'hui, c'est à vous que nous réclamons des explications. Le numéro de Penthouse de décembre nous en fournit l'occasion. Malgré des plaintes multiples, il est à prévoir que votre administration continuera à faire obstruction à l'application de la loi, pourtant évidemment bafouée par ces images de femmes pendues par les seins, ligotées un câble dans la vulve, etc. Si le Parti québécois et l'administration actuelle sont solidaires de tels abus, ils devront en porter les conséquences.

Le Collectif masculin
contre le sexisme
par Martin Dufresne
secrétaire
Montréal

Un hôpital en deuil

Coup sur coup, l'hôpital Saint-François-d'Assise a été frappé par deux deuils dans son personnel médical en moins d'un mois.

Le 3 octobre, le docteur Paul Brochu décédait subitement laissant le personnel hospitalier bouleversé par ce départ imprévu. Bien connu de toute la population québécoise le docteur Brochu était particulièrement apprécié et aimé de ses patients pour lesquels il affichait un dévouement sans limites.

De plus, membre actif du service de chirurgie de notre hôpital depuis 1955, après un entraînement chirurgical aux États-Unis, il avait développé pour notre institution un attachement qui le faisait l'ami de tous.

Son départ inopiné laisse un grand vide dans la maison, mais le souvenir du bon docteur qu'il était restera pour longtemps dans le coeur des gens de Saint-François-d'Assise.

Et puis, à peine remis de cette première commotion voilà que nous perdons un second collègue, admiré lui aussi de tout le personnel hospitalier. Le docteur Louis-Philippe Allen, gynécologue-obstétricien, formé à Boston, était à Saint-François-d'Assise de-

puis 30 ans très estimé de ses confrères et apprécié de ses patientes.

C'était un gentilhomme accompli qui commandait le respect et l'amitié de tous.

Je rends hommage à ces deux collègues dont le départ nous est pénible mais le souvenir impérissable.

Aux épouses et aux familles de nos confrères, nos plus sincères sympathies.

Roland Cauchon, m.d.
Québec

Un modèle pour les jeunes

Le Club de patinage artistique de Loretteville tient à rendre hommage au quotidien "LE SOLEIL" pour l'importance donnée à la nouvelle publiée dans son édition du lundi 29 octobre, sous le titre "Un été de fous".

Il le fait non seulement parce qu'il a honoré l'une de ses instructeurs, Mlle Johanne Albert, partie rejoindre une troupe internationale, mais aussi pour avoir en quelque sorte proposé cette étudiante de l'université Laval, discrète et effacée dans les

arénas, présente et efficace à son travail, comme un modèle aux plus jeunes.

En attirant l'attention des lecteurs sur cette jeune femme, LE SOLEIL a contribué à démontrer que la dose de discipline exigée par l'exercice d'un sport, comme celui du patinage artistique, n'est pas incompatible avec le désir de liberté et la soif de grands espaces propres à la jeunesse.

CPA Loretteville
par Pierrette Bolvin, secrétaire



À la brunante




Nouveau Menu
automne/hiver

Table d'hôte
Tous les soirs excepté le samedi
lundi relâché

RESTAURANT
Le Charlesville

615, 80e Rue ouest, Charlesbourg, Qc G1H 4N7

Pour réservation: 627-5013



VISITE DU PAPE À QUÉBEC

DÉPENSES TOTALES 2 616 802 \$
REVENUS 2 193 332 \$
À COMBLER 423 470 \$

Devant l'ampleur des obligations découlant d'une si belle réalisation, une contribution supplémentaire aidera à combler le manque à gagner.

Je désire apporter ma contribution pour la récente visite du Pape à Québec.

Veuillez trouver ci-jointe ma souscription au montant de _____ \$

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal _____

Envoyez votre contribution à: **VISITE DU PAPE**
1073, boul. Saint-Cyrille ouest,
Québec G1S 4R5

Pour tout don de 5,00 \$ ou plus, un reçu pour l'impôt sera émis. De plus, la médaille officielle à l'effigie de Jean-Paul II tel que distribuée par les caisses populaires sera expédiée à tous ceux qui feront parvenir un don de 10,00 \$ ou plus.

UNIPRIX

Des pharmacies pas comme les autres!

PROMOTION DU 14 AU 24 NOVEMBRE 1984



BABY'S OWN
Savon
3 pains

99¢*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



UNIPRIX
300 tampons
de ouate

99¢*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



ATRA OU TRAC II
5 cartouches de
lames jumelées

1 99*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

**ATRA INVITATION
OU TRAC II**
Rasoir

1 99*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



EDGE
Gel à raser
200 ml

2 19*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

**DAISY OU
GOOD NEWS**
4 rasoirs
jetables

79¢*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



DOVE
Savon
140 g
Paquet de 2

1 49*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

**CASHMERE
BOUQUET**
Savon
90 g

4/99¢*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



KLEENEX
Papier mouchoir blanc
boîte de 200

89¢*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

UNIPRIX
480 cure-oreilles

1 89*

UNIPRIX
Lave-glace
4 litres

1 29*



NICE'N EASY
Shampooing colorant
Teintes assorties

3 99*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



UNIPRIX
Briquet au
butane

NOUVEAU

79¢*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



BINACA
Haleine fraîche
à l'instant
9 g

1 99*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

CLOSE-UP
Dentifrice
150 ml

1 59*

SCOPE
Rince-bouche
500 ml

2 59*

**ORAL-B
SUPER FLOSS**
Soie dentaire,
50 unités pré-coupées
de soie

1 99*

EFFORDENT
48 comprimés

2 19*



IVORY
Liquide à vaisselle
1 litre
plus 25%

2 49*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

CASCADE
1,4 kilo

3 49*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



VIDAL SASSOON
Shampooing ou rinçage
de finition 200 ml
ou
crème rehydratante
40 ml

2 59*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

JHIRMACK
Shampooing ou
conditionneur
229 ml

3 19*

FINESSE
Shampooing ou
conditionneur
300 ml

2 99*

PRET
Shampooing
300 ml plus 150 ml

2 59*

MILK PLUS 6
Shampooing
350 ml

3 59*

**CLAIROL
ESSENCE**
Shampooing
350 ml

2 99*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



**PLAYTEX HAND
SAVER**
Gants
1 paire
Grandeurs
assorties

1 29*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

**ZIP-SEAL'N
PEEL**
Scellant amovible
170 ml pour usage
intérieur et
extérieur

1 99*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.



**RONDELLES À
LA MENTHE**
100 g de
Smiles'N
Chuckles

79¢*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

TURTLES
100 g
de Smiles'N
Chuckles

1 59*

*Avec ce coupon du 14/11 au 24/11/84. Limite 3.

*Sur remise de ce coupon du 14 au 24 novembre 1984. Limite 3 par client.

VOUS NE PAYEZ LE PRIX COUPE ANNONCÉ QUE SUR REMISE DU COUPON AU COMPTOIR SEULEMENT. DISPONIBILITÉ GARANTIE. Si nous ne pouvons vous fournir le produit que vous désirez au prix coupe annoncé durant cette promotion nous vous GARANTISSONS le même bas prix coupe dès que notre stock sera renouvelé, en vous remettant un BON D'ACHAT DIFFÈRE.

Les dessins sont utilisés pour fins d'illustration seulement. Les descriptions prévalent sur les illustrations en tout temps.

CONSULTEZ NOTRE CIRCULAIRE POUR DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX

B-7



Nouveau BAS PRIX ADAM Module d'expansion no 3 COLECO



379⁹⁹ ch.

En ajoutant le module d'expansion ADAM^{MD} no 3 à votre jeu ColecoVision^{MD} vous aurez un ordinateur à votre portée. Ce système comprend tout l'équipement et le logiciel nécessaire pour transformer votre ColecoVisionTM en un ordinateur de 80K. Comprend l'imprimante Smart WriterTM, l'unité centrale, le clavier de 75 clés. No 2404.

L'Ordinateur domestique complet

Commandez maintenant la puissance du formidable ensemble d'ordinateur domestique ADAM^{MD} de 80K! ADAM^{MD} comprend unités périphériques et logiciel, habituellement vendus en sus, tels que unité informatique intégrée, machine à écrire électronique intégrée, programme de traitement de texte, imprimante de qualité à 80 colonnes "Smartwriter" et clavier professionnel avec touches numériques. No 2410

ADAM 499⁹⁹ ch.

COLECOVISION

Le jeu vidéo domestique polyvalent

GEMINI Jeu vidéo Avec commande double^{MD}



79⁹⁹ ch.

Utilise les cartouches de jeu conçues pour le 2600 VCS d'ATARI[®] et aussi les cartouches VCS de Coleco, Activision^{MD}, Parker Brothers^{MD}, Imagic^{MD}, M-Network[®] de Mattel et plusieurs autres! Comprend un ensemble de contrôles avancés avec leviers et roulettes intégrés.



127⁹⁹ ch.

ColecoVisionTM: Graphiques détaillés et d'une grande précision vous procurant les mêmes joies exaltantes que les jeux d'arcade. L'ensemble comprend la console principale, 2 manettes de contrôle à 8 positions avec commande 12 touches et 2 boutons feu/arrêt. Cartouche incluse. No 2400.

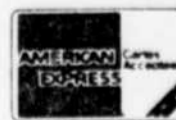
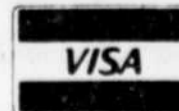
Prime spéciale P'tit Bout D'choux^{MD} Gratuit*

*Lorsque vous achetez ColecoVision^{MD} et une cartouche de jeu ColecoVision^{MD}, posez votre coupon de caisse à Coleco et vous recevrez une poupée gratuite.



Centre Commercial
Place Fleur de Lys
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

Centre Commercial
Place Laurier
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307



CTCUM: une loi demain

♦ MONTREAL (d'après UPC) — Le gouvernement québécois adoptera demain une loi forçant le retour au travail des chauffeurs d'autobus et des conducteurs de métro en grève de Montréal.

Selon un porte-parole du ministère du Travail du Québec, M. Richard Bonin, le ministre Raynald Fréchette présentera la loi touchant les 4,000 grévistes, demain, à moins qu'un règlement intervienne entre-temps.

Les 500,000 usagers de Montréal en sont réduits à n'utiliser le service qu'aux heures de pointe en semaine depuis le 18 octobre, date à laquelle les chauffeurs ont quitté le travail. Ceux-ci réclament une hausse de salaire et des semaines de travail plus courtes.

"L'objectif est que le service reprenne vendredi matin", a déclaré M. Bonin dans une entrevue. Une équipe provinciale de médiation comprenant trois personnes a fait savoir à M. Fré-

chette, lundi, qu'il était peu probable qu'une entente intervienne.

Le ministre a dit qu'il donnerait une autre chance aux deux parties mais que s'ils ne pouvaient s'entendre, il devrait agir.

"C'est la seule solution", a commenté M. Fréchette au sujet de la loi ordonnant le retour au travail.

Le directeur des opérations de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, M. Jacques Bouvrette, a bien accueilli le geste.

"Après le travail accompli par les conciliateurs et les médiateurs, nous nous rendons compte que nous sommes dans une impasse et qu'il n'y a aucune chance d'en venir à une entente", a-t-il dit.

Le président du syndicat, M. Jacques Flynn, a fait savoir que les chauffeurs continueront à fournir les services essentiels et qu'ils étudieront la loi.



M. Raynald Fréchette: "C'est la seule solution."

L'appréciation de la jeunesse entraîne un vrai débat politique

♦ Le dépôt d'une simple motion consacrant la deuxième semaine du mois de novembre à "l'appréciation de la jeunesse québécoise" a débouché sur un véritable débat politique où le député libéral de Louis-Hébert, M. Réjean Doyon, a accusé le gouvernement québécois d'avoir recouru à des manœuvres bassement électorales.

par Réjean LACOMBE

C'est le président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Année internationale de la jeunesse, M. Michel Clair, qui paraitrait cette motion à la demande des dirigeants des clubs Optimistes du Québec de qui relève cette semaine d'appréciation de la jeunesse.

Le ministre Clair venait à peine de rendre hommage à la jeunesse québécoise en soulignant son excellente contribution au développement de toute la société, que le député de Louis-Hébert s'est lancé dans une charge à fond de

train contre l'action gouvernementale.

Récupération électorale

"Vous aurez beau faire toutes les motions d'appréciation envers la jeunesse que vous voudrez, a lancé M. Doyon, mais la jeunesse n'est pas prête à faire à votre égard des motions d'appréciation."

Tout en reconnaissant que ses propos étaient durs et sévères, le député libéral estime que la situation est grave et que le gouvernement tente d'endormir et d'hypnotiser les jeunes.

"C'est notre devoir, a ajouté M. Doyon, de dénoncer ses manœuvres bassement électorales qui ne visent qu'à récupérer à la veille d'une élection perdue d'avance."

Sans rejeter pour autant la valeur de cette semaine d'appréciation de la jeunesse, le critique libéral estime que ce n'est pas suffisant de prononcer des paroles d'appréciation à l'égard de la jeunesse. "Quand on est au gouvernement, ajoute-t-il, il faut agir et le moment est venu d'agir. Le temps des tables rondes, le temps des sommets, le temps des colloques, le temps des symposiums est terminé. C'est fini!"

Tout en accusant le gouvernement de "flatter les jeunes dans le sens du poil", M. Doyon a renchéri en disant que les jeunes Québécois ne seront pas dupes de ces manœuvres gouvernementales.

Plus tard, le député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, devait tenter d'amoindrir quelque peu les propos de son collègue. M.

Rivest estime que les "initiatives tardives" du gouvernement qui dans son esprit s'apparentent à "une précipitation quasi électorale" témoignent de son échec antérieur.

Partisannerie politique

Le ministre Clair, tout en regretant "l'attitude et le comportement très agressif" de M. Doyon, a dit espérer que cette motion soit adoptée au-delà de la partisannerie politique.

"Ce que notre jeunesse souhaite, insiste-t-il, c'est que l'on discute au-delà des lignes de partis, au-delà de la partisannerie politique de la place que les jeunes occupent dans notre société et qu'on soit capable, au moins une fois par année, de souligner simplement l'appréciation que nous avons pour notre jeunesse."

Quelques minutes plus tôt, le député péquiste de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, devait indiquer que si "l'on pense qu'on peut apporter des solutions efficaces aux problèmes des jeunes en imposant des solutions au patronat, au monde syndical, aux dirigeants municipaux et à l'ensemble des gens qui ont des responsabilités dans notre société, il faut vraiment soit n'avoir rien compris ou s'imaginer que les jeunes ne comprennent rien".

Pour M. Charbonneau, cette façon de procéder équivaut à sous-estimer d'une façon scandalisante le potentiel et la capacité de jugement des jeunes dans notre société.

Eaton et Panasonic sont au rythme des Fêtes! A vous de choisir les étrennes!

Cassettophone-radio stéréo AM-FM avec haut-parleurs amovibles
199⁹⁹ ch

1. Comprend égaliseur graphique intégré et haut-parleurs amovibles. Ajoutez à cet endroit une table de lecture et un meuble audio Panasonic (non compris) et vous aurez ainsi une chaîne complète. (Voir modèles 2 et 3 ci-dessous) Modèle RXC39.

Table de lecture entièrement automatique
109⁹⁹ ch

2. Relevez à votre modèle stéréo Panasonic cette table de lecture munie d'un bras à lecture linéaire et cartouche à ficher. Modèle SLNS.

Meuble audio
29⁹⁹ ch

3. Ranger en toute sécurité les éléments stéréo offerts ci-dessus. Modèle DPL39.

Cassettophone-radio compact AM-FM stéréo Panasonic
129⁹⁹ ch

4. Avec repérage-révision enregistrement à une touche, arrêt automatique, 2 témoins DEL et deux haut-parleurs 8 cm. Finitions noire ou rouge. Modèle RXF3.

Lecteur de cassettes stéréo avec écouteurs de poids léger
44⁹⁹ ch

5. Format compact, arrêt automatique, bouton rotatif pour le volume et bouton pour arrêter-éjection. Agrafe pour ceinture comprise. Modèle RQJ50.

Appareil radio AM-FM avec syntonisateur avec touches à coulisse
39⁹⁹ ch

6. Appareil de table avec commutateur et un haut-parleur puissant de 8 cm. Finitions grenu. Modèle RE6266.

Radio AM-FM électronique à affichage numérique
37⁹⁹ ch

7. Affichage numérique DEL chiffres pour heures et minutes. Finitions grenu. Modèle RC6050.

Quand vous choisissez GINO FRANCO vous achetez un produit fonctionnel qui a du "chic". Ces valises fabriquées en NYLON DERNIER 420 de couleur grise. Autres modèles non illustrés.

OFFRE DE LANCEMENT

	ORD SPECIAL
A—Valise	70,00\$ 55,79\$
B—Grand fourre-tout	40,00\$ 31,79\$
C—Fourre-tout jumbo	45,00\$ 35,79\$
D—Sac jumbo	50,00\$ 39,79\$
E—Sac court séjour	50,00\$ 39,79\$
F—Fourre-tout	30,00\$ 23,79\$

Jerome *Jérôme mois de la Valise!*
Place Québec
Place Ste-Foy
Galeries de la Capitale
Carrefour Rimouski

aussi disponibles dans nos 26 magasins au Québec.

Super-vente avant les Fêtes

Manteaux de haute qualité

Pelisse, renversé en fourrure et simili-fourrure

Aussi:
Ultra-suède, tweed importé, laine 100%

RAINMASTER - JOCARDY - PROGRESS CLOTHES

VETEMENTS POUR DAMES

RABAIS allant jusqu'à **50%**

ROBES DE TOILETTE de marques réputées, crêpe et polyester, tricot de lainage, etc...

MANTEAUX COURTS
CHANDAILS, BLOUSES ET JUPES DE QUALITE

VASTE CHOIX DE GRANDEURS ET DE COULEURS

PLAN MISE DE CÔTE ET CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES

domino

PLACE LAURIER (face à Cie Assh) 823, St-Joseph est
MAIL CENTRE-VILLE (face à Cie Assh) 529-7294
653-1531

FACILITES DE STATIONNEMENT

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINTE-FOY Place Sainte-Foy 653-9331
QUÉBEC Galeries de la Capitale 627-5811
LÉVIS Galeries Chagnon 833-7744

Avant-goût des fêtes chez Eaton...
Un cahier de 72 pages couleur rempli d'idées-cadeaux! Procurez-vous un exemplaire, à notre magasin Eaton le plus près de chez-vous!
Cet événement est en vigueur jusqu'au samedi 1er décembre.

Réforme du régime de négociation

Les trois centrales veulent voir Lévesque

◆ Les présidents des centrales syndicales CSN, CEQ et FTQ ont demandé, hier, une rencontre avec le premier ministre René Lévesque dans le but de le persuader du bien-

par Pierre PELCHAT

fondé de la réponse syndicale au projet de réforme du régime de négociation dans le secteur public parrainé par le président du Conseil du trésor, M. Michel Clair.

Bien que les positions des centrales et celle du gouvernement ne semblent pas incompatibles sur les changements au régime de négociation — comme l'a reconnu la semaine dernière le ministre Clair —, les deux parties ne sont pas d'accord sur la façon de mener ces négociations.

Le ministre Clair qui juge que la position syndicale est irréaliste, insiste pour qu'on règle la réforme du régime avant de renégocier les décrets alors que les centrales de-

mandent que ces deux négociations se fassent en parallèle.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, n'est pas d'accord avec le président du Conseil du trésor lorsqu'il affirme que la position des centrales revient à s'aventurer dans une forêt sans être muni d'une boussole en raison du changement des règles du jeu en cours de route et par conséquent, à créer plus de chicanes.

"M. Clair n'a pas très bien compris notre position. Les règles du jeu vont demeurer les mêmes durant la

renégociation des décrets mais nous renonçons au droit de grève et nous nous engageons à présenter une liste limitée de sujets de négociation", a indiqué, hier, au SOLEIL, M. Laberge.

A son avis, il s'agit là d'une démonstration de la bonne foi syndicale, soulignant que c'est la première fois que les centrales renoncent au droit de grève pour négocier une convention collective dans le secteur public et en plus, avec une liste limitée de sujets.

Il a rappelé que les centrales fa-

vorisaient une négociation courte d'une durée de trois mois qui se terminerait le 31 mars 1985. "Après ce délai, le gouvernement aura tout le loisir d'intervenir unilatéralement sur le régime si ça ne marche pas. Quant aux décrets, on s'en remettra aux délais habituels pour la renégociation", a ajouté le chef syndical.

Au Conseil du trésor, un porte-parole du ministre Clair a indiqué, au SOLEIL, que le ministre n'avait pas changé d'opinion sur la contre-proposition des centrales.

Il a indiqué que cette question sera discutée aujourd'hui, à la réunion du comité ministériel sur les négociations. En discutera-t-on au Conseil des ministres? Le porte-parole du président du Conseil du trésor n'a pu apporter de réponse précise à cette question.

On peut s'attendre à ce que le premier ministre attende de connaître les recommandations du comité ministériel avant de fixer une date de rencontre avec les présidents des centrales syndicales.

Garon est sommé de rembourser \$25,000 à l'Etat

◆ L'opposition libérale a demandé, hier, au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, de rembourser une somme de \$25,000 à l'Etat québécois.

par Réjean LACOMBE

Par l'entremise d'une motion sans préavis, le député libéral de Maskinongé, M. Yvon Picotte, a demandé que l'Assemblée nationale exige du ministre Garon le remboursement personnel d'une somme de \$25,000.

Ce montant représente, selon les libéraux, les intérêts que le ministre "a fait perdre aux Québécois par sa négligence et son incurie en décidant de conserver sur lui pendant au moins une semaine un chèque de plus de \$11 millions qui appartenait aux Québécois et ce dans le seul but de l'exhiber en conférence de presse et de tenter d'en tirer des avantages partisans".

Evidemment, cette motion n'a pas recueilli l'appui des députés ministériels. Elle aura toutefois permis aux députés libéraux de se moquer du geste du ministre Garon.

Des ministres fédéraux se contredisent

◆ OTTAWA (PC) — Immédiatement après que le président du Conseil du trésor, M. Robert de Cotret, eût affirmé aux Communes que les coupures annoncées jeudi dernier ne feraient pas perdre d'emplois dans les domaines de la recherche et du développement, le ministre responsable de la Science et de la Technologie, M. Thomas Siddon, a annoncé, hier, que dans son ministère 150 chercheurs seraient mis à pied.

A une question du député néo-démocrate Lorne Nystrom, qui lui rappelait que les conservateurs avaient réclamé dans l'opposition et promis durant la campagne électorale des dépenses accrues dans la recherche et le développement avant de couper, la semaine dernière, \$61 millions à ce chapitre, le président du Conseil du trésor a indiqué que son gouvernement respecterait son engagement et qu'aucun emploi ne serait perdu.

"J'aimerais assurer mon collègue, a dit M. de Cotret, que les engagements pris par le Parti conservateur pour stimuler la recherche et le développement seront respectés au cours des prochaines années et qu'en tout et partout il n'y aura pas de perte d'emplois dans ce secteur très important pour le développement économique du Canada."

Un langage différent

Lorsque le député néo-démocrate d'Ottawa-Centre, M. Michael Cassidy, est revenu à la charge sur les emplois touchés par les coupures au Conseil national de recherches, le ministre d'Etat à la Science et à la Technologie, M. Thomas Siddon, a tenu un langage différent.

"Aucun avis de mise à pied, a-t-il déclaré, n'a été envoyé à des employés du Conseil national de recherches. Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour stimuler la recherche dans le secteur privé et cela veut dire que certains chercheurs de nos laboratoires pourront trouver des emplois dans l'entreprise privée, où ils relèveront sans aucun doute des défis plus stimulants".

Quelques minutes plus tard, à la sortie des Communes, M. Siddon est devenu un peu plus précis et a clairement indiqué que 150 emplois seraient touchés par les coupures annoncées par MM. Wilson et de Cotret.

"Sur un total de 2,500 emplois au Conseil national, a-t-il dit, seulement 150 employés seront touchés et nous allons tenter de trouver des moyens pour les replacer ailleurs, mais pas tous, à cause bien sûr de leur spécialité."

Selon le ministre Siddon, quelques-uns d'entre eux se trouveront du travail dans les universités "et, espérons-le, dans l'entreprise privée". "Je suis convaincu, a-t-il ajouté, que personne ne peut affirmer que toutes les recherches effectuées dans les organismes fédéraux sont toutes également essentielles."

Changement de cap

M. Siddon estime que lorsqu'un gouvernement décide de changer de cap, il doit faire face à des décisions difficiles. "Nous aurions pu, a-t-il conclu, prendre des décisions qui auraient touché un plus grand nombre de personnes, comme celles d'augmenter les impôts, de couper les allocations familiales ou d'augmenter les cotisations d'assurance-chômage."

De son côté, le député néo-démocrate d'Ottawa-Centre, Michael Cassidy, estime les réponses du ministre insatisfaisantes. "Ces mises à pied, a-t-il dit, soulèvent des problèmes parce que d'une part le gouvernement s'est engagé à augmenter la recherche et le développement, et que d'autre part certains de ces postes sont essentiels à la sécurité publique."

Pour M. Cassidy, il est bien difficile de croire que le secteur privé pourra remplacer avec autant d'efficacité les organismes publics dans certains dossiers.



Rajeunissez votre demeure pour le temps des Fêtes!

20% à 32% de rabais!
Riches moquettes Crossley-Karastan en nylon "Anso-IV" chez Eaton

Commandez dès maintenant! Donnez un air de jeunesse et de fraîcheur à votre demeure juste à temps pour les Fêtes! Ces superbes moquettes au fini "Saxony", en nylon "Anso-IV", restent belles longtemps et sont recommandées pour les endroits passants de la maison. De plus, elles résistent aux souillures sèches et humides; les dégâts légers s'y nettoient facilement et elles sont traitées contre l'énergie électrostatique.

23% de rabais!
Moquette "Glenleigh"
Prix courant Eaton 42.95

32⁹⁹ le mètre carré

20% de rabais!
Moquette "Bromleigh"
Prix courant Eaton 37.95

29⁹⁹ le mètre carré

1. C'est une exclusivité Eaton! Peluche dense et riche, elle est vraiment somptueuse et pratique à la fois. Votre choix de 12 couleurs-mode: argile pâle, rose illusion, gris caillou, naturel, argent, beige rose, bleu Williamsburg, parchemin, rose étrusque, taupe pâle, aquabelle ou tamaris.

32% de rabais!
Moquette "Richleigh"
Prix courant Eaton 51.95

34⁹⁹ le mètre carré

3. Exquise, elle fait ressortir avec art le travail des spécialistes de la Crossley-Karastan. Épaisse et dense, elle donne une allure somptueuse à n'importe quelle pièce. Il y a 21 couleurs-décorateur: brun royal, beige château, opalescent, brume lunaire, vieux rose, beige sonnet, beige givré, rose du désert, rose antique, vert saule, crème Capri, régat havane, brun Victoria, nuage argenté, bleu de Perse, bleu ruban, jade Ming, beige miel, beige berbère, gorge de pigeon ou tamaris.

Toutes les moquettes mesurent approximativement 3,66 mètres de largeur. (Un mètre carré couvre une surface 19,6% plus vaste d'une verge carrée.)



Magasinage facile grâce au Service d'achats à domicile Eaton

Eaton Place Ste-Foy
653-9331 poste 273

Galeries de la Capitale
627-5811 poste 272

Le rayon des jouets chez Eaton: le Père Noël y remplit sa hotte

Ne dites pas aux enfants que leurs jouets ne viennent pas tout droit du pôle Nord. Parce qu'en fait, c'est au rayon des jouets chez Eaton que le Père Noël a rempli sa hotte! De jeux électroniques qui font lancer des cris de joie, d'adorables poupées à cajoler, de jeux qui développent l'adresse et l'imagination... sans compter les trains, les camions et les ours en peluche, aussi populaires auprès des petits que le Père Noël lui-même...



EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

AUBAINES EATON CANADA

125⁰⁰ DE RABAIS!

Veste en peau de mouton suédée London Fog Pour combattre le froid

Voilà une bonne preuve qu'il n'y a pas que le thermomètre qui descende! Les prix Eaton aussi! **Obtenez 125.00 de rabais sur cette veste d'hiver en peau de mouton suédée.** D'une qualité certaine et d'un style qui plaît, elle est agrémentée d'un col en mouton tondus qu'une seule fois; elle possède aussi plusieurs fines surpiqures. Doublure douce en acrylique pour vous protéger du froid. London Fog: un nom reconnu à qui vous faites confiance depuis longtemps. Soyez confortable dans cette élégante veste tout en étant prêt à affronter les hivers canadiens. **Un bon choix et un bon prix. Voilà ce que Eaton vous propose!** Teintes: chameau ou brun. Tailles 38 à 46. C'est un cadeau sensationnel, à part ça!
Prix courant Eaton 325.00

199⁹⁹ ch.



EATON
123 456 78
123456789

Credit accepté
avec
la carte Eaton.



Les cartes American Express
et Visa sont aussi acceptées
pour les achats en personnel.



MODE
JOURS FROIDS
EATON



Le Père Noël vous invite à déjeuner
les samedis 1er, 8 et 15 décembre
De 8:00 à 9:00

Au menu: Oeufs brouillés, bacon, mini-croissant et un breuvage.

2.50 par personne

Billets en vente à la caisse centrale 2e étage, Eaton Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale.

Ah oui! N'oubliez pas, le Père Noël vous réserve plein de belles surprises: Des ballons, des clowns, des personnages amusants tels que l'ourson "Chocolat", le bonhomme de neige "Bouboule" et aussi un petit cadeau dans son grand sac à jouets! Réservez tôt!

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINTÉ-FOY
Place Sainte-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744